

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE AU RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SÉJOUR
—
RETRAITES

- dernier titre de séjour en cours de validité
- passeport en cours de validité
- 3 photographies d'identité
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation)
 - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
 - si **hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée (imprimé à retirer en préfecture), copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, et acte de propriété, ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation
- justificatif du statut de « retraité » du conjoint : copie de la carte de séjour « retraité » ou du certificat de résidence « retraité » du conjoint
- livret de famille ou acte de mariage récent
- attestation sur l'honneur selon laquelle chacun des séjours effectués en France sous le couvert de la carte de séjour « retraité » n'a pas excédé une année